

COMPTE RENDU

## L'artiste marocain Mounir Fatmi censuré sur la Côte d'Azur

Un film d'art représentant un homme avec les traits de Salman Rushdie a été écarté du programme de la Villa Tamaris, dans le Var. Selon la commissaire, il faut éviter « une polémique aux enjeux brouillés ».

Par Roxana Azimi

LE MONDE Le 23.02.2015 à 12h50 • Mis à jour le 23.02.2015 à 14h56



L'artiste marocain Mounir Fatmi, en 2010 à Paris. Crédits : © Benoit Tessier / Reuters

Il règne un parfum d'autocensure dans les centres d'art en France . Après le retrait en janvier d'une installation de la Marocaine Zoulikha Bouabdellah du Pavillon Vendôme à Clichy-La-Garenne (Hauts-de-Seine), c'est au tour de la Villa Tamaris, à la Seyne-sur-Mer (Var), de faire machine arrière devant une œuvre de Mounir Fatmi.

En novembre 2014, ce centre d'art avait contacté l'artiste marocain pour présenter sa vidéo *Sleep Al Naim* dans l'exposition « C'est la nuit ! », programmée en juin prochain. Inspirée de *Sleep*, un film de l'artiste américain Andy Warhol, cette œuvre représente un dormeur modélisé d'après les traits de l'écrivain Salman Rushdie. Mounir Fatmi a beau convoquer l'auteur des *Versets sataniques*, la vidéo n'a rien de provoquant. Elle est même actuellement exposée au Musée d'art moderne et contemporain (Mamco) de Genève sans susciter le moindre remous.

Voir ici : « [Sleep Al Naim](https://www.youtube.com/watch?v=WTRAgTyG49Q) » (<https://www.youtube.com/watch?v=WTRAgTyG49Q>)

Pourtant, le 10 février, la Villa Tamaris décide d'y **renoncer**. « *Il va de soi que ce n'est pas le sens de votre œuvre qui est en cause, mais la période qui peut **favoriser** les utilisations partisans, contraires, hostiles, de votre **travail**. Vous nous jetez au milieu d'une polémique dont les enjeux sont brouillés par un incroyable brouhaha politico-médiatique (sur le Web en particulier) qui n'apporterait rien à la compréhension du débat* », écrit la commissaire Evelyne Artaud à l'artiste.

Directeur du lieu, Robert Bonnacorsi confie **avoir** mûrement réfléchi avant de **prendre** cette décision. « *A l'heure actuelle, tout est piégé, tout est surinterprété, mal interprété, se justifie-t-il. On est dans une espèce d'hystérie et je ne veux pas me **retrouver** dans un faux débat, alors que l'objet de l'exposition est tout autre. C'est une dérive poétique autour de la nuit sans lien avec l'actualité.* »

Ce dernier a proposé d'emprunter une autre vidéo, suggestion que Mounir Fatmi juge irrecevable. « *J'ai quitté en 1999 le **Maroc** pour cette liberté d'expression que je suis en train de **perdre** ici, en France, déplore l'artiste. Je savais que le combat ne serait pas facile et que rien n'était acquis. Mais je ne pensais jamais qu'un jour on pouvait **être** assassiné en plein **Paris** à cause d'une caricature, ou que des directeurs de centres d'art allaient **censurer** des artistes pour **éviter** toute polémique...* »